

PROCÈS VERBAL
des travaux de la grande commission nautique
tenue le 29 mai 2024 à la mairie de Beaulieu-sur-Mer,
relative au projet de modernisation du port de Beaulieu Plaisance à Beaulieu-sur-Mer.

REUNION DE LA GRANDE COMMISSION NAUTIQUE

Conformément aux dispositions du décret n°86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques modifié par le décret n°2020-1193 du 29 septembre 2020 et suite à l'arrêté N° 2024-PP-17-NCA du 15 mai 2024 du président de la Métropole Nice Côte d'Azur (NCA), portant désignation des membres temporaires de la grande commission nautique, celle-ci s'est réunie à la mairie de Beaulieu-sur-Mer le mercredi 29 mai 2024, pour émettre un avis sur le projet de modernisation du port de Beaulieu Plaisance à Beaulieu-sur-Mer (06).

La commission était composée de :

M. Henri FOUQUES DUPARC, capitaine de vaisseau, de l'inspection générale des Armées-marine	Président
M. Olivier PARVILLERS, ingénieur en chef de 1 ^{ère} classe des études et techniques de l'armement, du service hydrographique et océanographique de la marine	Secrétaire
M. Guillaume GUERILLOT, chef du pôle activités maritimes de la direction départementale des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral des Alpes-Maritimes (DDTM - DML 06)	Membre de droit

Membres temporaires titulaires présents :

M. Jean-Claude SALLES	Représentant les plaisanciers
M. Bertrand COHEN	Représentant les agents maritimes

Membres temporaires suppléants présents :

M. Fabrice GAQUEREL	Représentant les plaisanciers
Mme Sally GODWIN	Représentant la formation plaisance
M. Patrice GARZIGLIA	Représentant la pêche de loisir

Assistaient également à la réunion :

M. Roger ROUX	Président de la commission activités portuaires de la métropole Nice Côte d'Azur et Maire de Beaulieu-sur-Mer
M. Michel CECONI	Conseiller municipal de Beaulieu-sur-Mer, délégué au littoral, aux ports, aux plages et à la pêche
M. Frédérick MAZZELLA	Mairie de Beaulieu-sur-Mer, adjoint au chef des services généraux
M. Eric VILLETTE	DDTM 06 – DML, Pôle activités maritimes
M. Patrice Chevet	Centre opérationnel de balisage de Cannes (DIRM MED)
M. Olivier TROY	SNSM, délégué départemental 06
M. Patrick GARCIA	Directeur du port de Beaulieu Plaisance
M. Pierre REBOUILLON	Rebouillon-ENVIP

Le président remercie Monsieur le Maire de Beaulieu-sur-Mer et la DDTM 06 pour le soutien apporté à l'organisation de la réunion de la Grande commission nautique et l'ensemble des participants pour leur présence.

Le président rappelle que la GCN est réunie ce jour pour donner son avis sur le projet d'aménagement de modernisation du port de Beaulieu Plaisance à Beaulieu-sur-Mer. Cet avis reste technique et porte exclusivement sur les aspects de sécurité de la navigation.

Il est noté l'absence des représentants des pêcheurs professionnels mais que M. Garziglia, représentant la pêche de loisir se trouve être un ancien pêcheur.

SYNTHESE DU DOSSIER

INTRODUCTION ET PRESENTATION GENERALE DE L'OPÉRATION

Le port de Beaulieu Plaisance comprend environ 700 postes à quai et peut accueillir des bateaux allant jusqu'à 45 m de longueur. L'entrée du port est protégée par un brise-lames créant deux passes : une passe principale par le Nord appelée Grande passe (4 à 5 m de profondeur) et une passe secondaire par le Sud, appelée Petite passe, plus étroite et beaucoup moins profonde (3 m). La base nautique possède une rampe d'accès à la mer donnant sur la Petite passe. Par ailleurs, une aire de carénage est située sur le côté sud en entrant dans le port, jouxtant le terre-plein de l'école de voile. Les deux extrémités du brise-lame comprennent une tourelle lumineuse et la Petite passe fait l'objet d'un balisage latéral flottant. Le projet de modernisation du port de Beaulieu Plaisance porte sur la mise en place de pontons flottants dans l'avant-port et le prolongement du quai de l'aire de carénage. Le positionnement du ponton dans l'avant-port viendra fermer le passage entre le Nord et le Sud à l'intérieur du brise-lames. Des adaptations du balisage sont également prévues.

PRESENTATION DU PROJET

Monsieur GARCIA présente le contexte du projet puis les travaux envisagés. Il rappelle que l'origine du projet vient de la reprise de la gestion du port par la Métropole NCA en 2021 avec le souhait de moderniser les installations et l'outillage du port, créé dans les années 1970.

Ce projet se décompose en deux parties :

- La mise en place d'un ponton flottant sur bracons amovibles, relié au port par un ponton accessible avec une passerelle ;
- L'extension du quai jouxtant l'aire de carénage avec suppression des enrochements actuellement en place.

Le ponton positionné le long du brise-lames sera constitué par 10 travées tenues par des bracons amovibles et télescopiques fixés sur 10 massifs d'ancrage répartis sur le brise-lames. Il mesurera 108 m de long et 5 m de large. Le ponton faisant la jonction avec le terre-plein sera constitué de 5 travées commençant par une passerelle pour y accéder. Il mesurera 60 m de long et 5 m de large et sera ancré sur 5 corps morts.

Ces travaux seront principalement menés par voie maritime. Ils feront l'objet d'une information par avis aux navigateurs et d'un balisage adapté par bouées jaunes avec croix de Saint-André.

L'ensemble permettra d'améliorer la sécurité des pratiquants de la base nautique en supprimant le trafic passant jusqu'à maintenant par la passe sud. Les pontons permettront l'amarrage des embarcations de la base nautique, essentiellement côté sud, et l'amarrage de bateaux de passage ou en attente d'un accès à l'aire de carénage, côté nord.

L'extension du quai de l'aire de carénage à la place des enrochements artificiels sécurisera l'accostage et le levage des bateaux. Les travaux auront lieu depuis la terre.

La balise lumineuse à l'extrémité sud du brise-lames sera supprimée ainsi que le balisage latéral actuellement positionné dans la Petite passe. Le feu situé au milieu du quai du Levant devrait également être supprimé.

La durée des travaux est d'environ 3 mois pour la phase de préparation et 2 mois pour la phase de mise en place. Les travaux sont envisagés en 2025, hors période estivale.

Il n'est pas prévu de travaux de dragage hormis l'arasement du fond au niveau de la souille du nouveau quai.

L'impact du ponton sur l'agitation du plan d'eau est quasi nul.

SYNTHESE DES DEBATS

La fermeture du passage Nord-Sud à l'Ouest du brise-lames constitue l'essentiel des débats. Ainsi, la question de l'enlèvement possible des pontons en hiver est posée pour conserver un passage entre le Nord et le Sud à l'abri du brise-lames. A ce jour, il n'est pas prévu de pouvoir démonter les pontons car leur mise en place sera permanente. Seule une évolution significative des conditions météorologiques pourrait amener à les enlever. Cela nécessiterait aussi une aire de stockage. La présence des pontons côté nord offrira une solution d'attente pour les usagers de la base nautique en cas

d'impossibilité de rentrer par le Sud. La fréquence de cette situation est évaluée à environ 5 jours par an et reste donc très faible.

Monsieur ROUX souligne d'une façon générale l'intérêt des ouvrages le long de la côte pour s'y mettre à l'abri en cas de coups de vents, et de façon particulière, tout l'intérêt du présent projet qui contribue au développement du port tout en améliorant la sécurité de l'école de voile.

TOUR DE TABLE

Un tour de table confirme l'intérêt du projet pour améliorer l'exploitation du port, en particulier de sa base nautique par la fermeture du passage par le Sud et de l'aire de carénage par l'allongement du quai la bordant. Aucun nouvel élément n'est apporté.

M. PARVILLERS rappelle que toutes les informations de mesures de l'environnement (bathymétrie, topographie...) et d'évolution de la réglementation portuaire sont à adresser au Shom (infonaut-metro-all@shom.fr).

Le président remercie l'ensemble des personnes pour leur participation active et les échanges constructifs formulés au cours de la réunion.

CONCLUSION

La grande commission nautique s'est réunie le mercredi 29 mai 2024 pour émettre un avis sur le volet sécurité de la navigation du projet de création d'un ponton flottant dans l'avant-port de Beaulieu Plaisance à Beaulieu-sur-Mer, tel que décrit dans le procès-verbal ci-joint.

La commission émet un avis favorable à l'unanimité avec les recommandations suivantes :

- **En phase de travaux :**
 - diffuser aux navigateurs via les capitaineries et aux usagers du port de Beaulieu Plaisance, l'information nautique concernant les différentes périodes de travaux, leur phasage respectif et le balisage temporaire associé ainsi que les conditions de navigation dans le chenal d'accès au port, dès le début des travaux ;
- **En phase d'exploitation :**
 - Envisager un éclairage public pour renforcer la visualisation de l'installation (bordure lumineuse ...) ;
- **Mesures géophysiques :** en application de l'article L413-1 du code minier nouveau, transmettre au Shom les résultats des mesures hydrographiques et géophysiques (bathymétrie, courant, sédimentologie) réalisées dans le cadre de ce projet ;
- **Information nautique :** pendant les phases de travaux et à la clôture des travaux, les modifications des caractéristiques nautiques des zones concernées (topographie des parties terrestres, bathymétrie des bassins portuaires, caractéristiques du balisage, caractéristiques du port, réglementation ...) seront transmises au Shom pour la mise à jour de la documentation nautique (cartes marines, instructions nautiques...).

Signature des membres

Le président

M. Henri FOUQUES DUPARC



Le secrétaire

M. Olivier PARVILLERS



Les membres

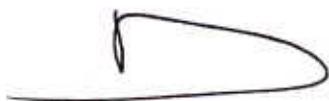
M. Jean-Paul ROUX

Absent

M. Jean-Claude SALLES



M. Guillaume GUERILLOT



Mme Sally GODWIN



M. Patrice GARZIGLIA



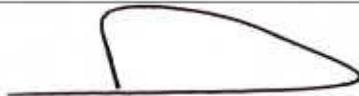
M. Bertrand COHEN



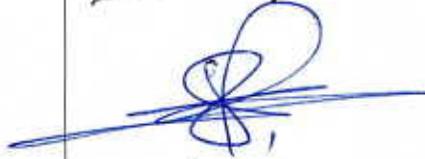
Paraphes :

Feuille de présence de la Grande commission nautique du mercredi 29 mai 2024

concernant le projet de création d'un ponton flottant dans l'avant-port de Beaulieu Plaisance à Beaulieu-sur-Mer (06310)

ORGANISATION	NOM – PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Inspection générale des Armées-Marine	M. le CV Henri FOUQUES DUPARC, président de la GCN	henri.fouques_duparc@intradef.gouv.fr	
Shom	M. l'ICETA Olivier PARVILLERS, secrétaire de la GCN	olivier.parvillers@shom.fr	
DDTM/DML 06	M. Guillaume GUERILLOT	guillaume.guerillot@alpes-maritimes.gouv.fr	
	M. Eric VILLETTE, chargé de mission plaisance	eric.villette@alpes-maritimes.gouv.fr	
Représentant les pêcheurs professionnels	M. Jean-Paul ROUX	patkris@wanadoo.fr	
	M. Jean-Marc MAGLIONA	magliona.jean-marc@orange.fr	
	M. Arnaud ALLARI	laetitia.df@hotmail.fr	

ORGANISATION	NOM – PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Représentant les plaisanciers	M. Jean-Claude SALLES M. Fabrice GAQUEREL M. Christophe RINAUDO	icsyachting@gmail.com fabrice.gaquerel@gmail.com crinaudo@gmail.com	
Représentant la formation plaisance	M. Philip GODWIN Mme Sally GODWIN /	info@oceanpro.co.uk sallygodwin3@gmail.com /	
Représentant la pêche de loisir	M. Antoine DROCHON M. Patrice GARZIGLIA M. Juan COTTIN	papeete2@yahoo.com med-sportfishing@orange.fr juanito.cottin@gmail.com	  

ORGANISATION	NOM – PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Représentant les agents maritimes	M. Bertrand COHEN Mme Valérie COHEN M. Laurent DRAY	mail@seaside.fr valerie@seaside.fr laurent.dray@gmail.com	 Excusé Excusé
Mairie de Beaulieu-sur-Mer	M. Roger ROUX , Président de la commission activités portuaires de la métropole Nice Côte d'Azur et Maire de Beaulieu-sur-Mer M. Michel CECCONI, conseiller municipal de Beaulieu-sur-Mer, délégué au littoral, aux ports, aux plages et à la pêche M. Frédéric Mazzella, mairie de Beaulieu- sur-Mer	mairie@beaulieusurmer.fr frederic.mazzella@beaulieusurmer.fr cecconimichel21@gmail.com	présent  
Phares et Balises DIRM MED, Cannes	M. Patrice CHEVET	patrice.chevet@mer.gouv.fr.	
Station SNSM, Nice	M. Jean-Louis GHIRINGHELLI M. Olivier TROY	president.nice@snsn.org oliviertroy@sfr.fr	Excusé 

ORGANISATION	NOM – PRENOM FONCTION	ADRESSE INTERNET	SIGNATURE
Port de Beaulieu-sur-Mer	M Patrick GARCIA, Directeur du port de Beaulieu-sur-Mer	patrick.garcia@nicedazedur.org	
	M. Julien GASPARRO, port de Beaulieu-sur-Mer <i>Excusez</i>	thomas.pays@nicedazedur.org	
	M. Thomas PAYS, port de Beaulieu-sur-Mer	julien.gasparro@nicedazedur.org	
REBOUILLOU-ENVIP.	REBOUILLOU Pierre	pierre.rebouillon@rebouillon.fr	